



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/1  
4 décembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des plants  
de pomme de terre

Trente-huitième session  
Genève, 17-19 mars 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

La session annuelle de la Section spécialisée s'ouvrira le lundi 17 mars à 10 heures<sup>1</sup>.

Calendrier provisoire		
Lundi 17 mars	10 h 00-13 h 00	Points 1 à 4
	15 h 00-18 h 00	Points 5 et 6
Mardi 18 mars	10 h 00-13 h 00	Points 7 à 9
	15 h 00-18 h 00	Points 10 à 15
Mercredi 19 mars	10 h 00-13 h 00	Point 16

<sup>1</sup> Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé sur le site <http://www.unece.org/trade/arg/welcome.htm> et le retourner au secrétariat par courrier électronique ([alissa.mayor@unece.org](mailto:alissa.mayor@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 0629). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG se trouvant au Portail de Pregny, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, pour retirer leur plaquette d'identité d'entrée dans les locaux (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 1265). Les documents pour la réunion et les renseignements à l'intention des visiteurs sont disponibles sur le site susmentionné.

## I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session.
3. Renseignements concernant les résultats des réunions du bureau.
4. Examen de la norme:
  - a) Échelle d'évaluation pour la gale (gale commune, gale plate et gale poudreuse);
  - b) Procédure d'échantillonnage, à inclure dans la norme.
5. Procédure à suivre pour l'évaluation de l'inexécution à destination.
6. Illustrations pour compléter la liste des maladies et parasites.
7. Échange d'informations sur les pratiques en matière d'inspection des cultures.
8. Contrôle dans le cadre des systèmes officiels de supervision et d'homologation.
9. Échange d'informations sur les essais après récolte.
10. Certification électronique.
11. Vigueur.
12. Promotion de la norme.
13. Travaux futurs.
14. Questions diverses.
15. Élection du bureau.
16. Adoption du rapport.

## II. ANNOTATIONS

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Document: Ordre du jour provisoire annoté (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/1)

Les délégations seront invitées à adopter l'ordre du jour.

### 2. Faits notables survenus depuis la dernière session

Documents: Rapport du Groupe de travail (ECE/TRADE/C/WP.7/2007/27)  
Mandat (ECE/TRADE/C/WP.7/2007/12)  
Méthodes de travail (ECE/TRADE/C/WP.7/2007/13)

Le Président et le secrétariat informeront les participants des résultats de la session du Groupe de travail de novembre 2007: a) ses nouveaux mandat et méthodes de travail; b) les versions de la norme et de la liste des maladies et parasites adoptées en 2007; c) le questionnaire sur l'application des normes de la CEE au niveau national.

### 3. Renseignements concernant les résultats des réunions du bureau

Document: Réunion du bureau (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/2)

Le Président informera la Section spécialisée des résultats de la réunion du bureau élargi qui s'est tenue à Moscou. Le rapport de la réunion de Moscou contient des renseignements qui seront évoqués au titre de différents points de l'ordre du jour.

### 4. Examen de la norme

Document: La norme (S-1: Plants de pomme de terre)

#### a) Échelle d'évaluation pour la gale (gale commune, gale plate et gale poudreuse)

La Section spécialisée examinera les illustrations de la gale et du rhizoctone montrant la répartition des tâches sur 33,3 % et 10 % de la surface du tubercule et décidera de leur inclusion dans la norme.

#### b) Procédure d'échantillonnage, à inclure dans la norme

Document: Définition de l'origine (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/3)

Le débat sur les pratiques d'échantillonnage et l'inspection des lots qui a eu lieu à la session de 2007 de la Section spécialisée (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2007/INF.4) a montré qu'il fallait améliorer la définition de l'«origine» employée dans la définition du «lot». Les participants étudieront une définition révisée de l'«origine» qui sera proposée par la délégation américaine, et arrêteront la nouvelle formulation de la définition.

## **5. Procédure à suivre pour l'évaluation de l'inexécution à destination**

Document: Inexécution à destination (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/4)

La délégation française présentera un projet de texte sur l'évaluation de l'inexécution à destination qui pourrait être inclus dans la norme.

## **6. Illustrations pour compléter la liste des maladies et parasites**

Document: Liste des maladies et parasites (ECE/TRADE/C/WP.7/2007/3)

La Section spécialisée examinera et sélectionnera les photographies qui seront présentées par la délégation française pour compléter la liste des maladies et parasites.

## **7. Échange d'informations sur les pratiques en matière d'inspection des cultures**

Document: Questionnaire sur l'inspection des cultures (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/5)

La délégation britannique soumettra à la Section spécialisée un projet de questionnaire visant à recueillir des informations sur les pratiques nationales en matière d'inspection des cultures, pour examen et approbation.

## **8. Contrôle dans le cadre des systèmes officiels de supervision et d'homologation**

Documents: Contrôle dans le cadre du système officiel de supervision  
(ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/6)  
Homologation des plants dans l'Union européenne  
(ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/7)

La délégation canadienne présentera la question du contrôle dans le cadre du système officiel de supervision.

La délégation italienne soumettra un document sur le système d'homologation des plants dans l'Union européenne. La Section spécialisée étudiera comment elle pourrait utiliser les systèmes internationaux de supervision et d'homologation en vigueur pour ses travaux relatifs à la norme.

## **9. Échange d'informations sur les essais après récolte**

Document: Questionnaire sur les analyses après récolte (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/8)

La délégation américaine présentera un projet de questionnaire visant à recueillir des informations sur les pratiques nationales en matière d'analyses après récolte aux fins d'examen et d'approbation par la Section spécialisée.

## **10. Certification électronique**

La délégation américaine fera un exposé sur l'utilisation des certificats phytosanitaires électroniques. Le secrétariat communiquera les résultats de l'étude menée sur l'utilisation des

certificats électroniques dans d'autres pays. Il fera également un exposé sur le projet relatif aux documents commerciaux électroniques de l'ONU. La Section spécialisée étudiera les moyens de promouvoir l'application de la certification électronique dans le commerce international des plants de pomme de terre.

### **11. Vigueur**

Les participants seront invités à informer sur toute méthode de mesure de la vigueur dont ils auraient connaissance. La Section spécialisée décidera s'il convient d'introduire la notion de vigueur dans le système de certification des plants de pomme de terre.

### **12. Promotion de la norme**

Documents: Cours pilote de formation (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/INF.1)  
Projet de brochure promotionnelle (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/INF.2)

Le secrétariat donnera des renseignements sur le projet visant à promouvoir dans le monde entier les normes de qualité des produits agricoles commercialisés au plan international, qui serait financé par le Compte de l'ONU pour le développement.

La Section spécialisée étudiera le projet de brochure promotionnelle et sera invitée à proposer des activités de promotion particulières et des dates provisoires auxquelles celles-ci pourraient être organisées pendant la période 2008-2011.

### **13. Travaux futurs**

La Section spécialisée débattrà de ses travaux futurs. Elle décidera de la façon de procéder pour les activités concernant les nécroses annulaires superficielles des tubercules de pomme de terre (PTNRD), *Erwinia* et les nématodes de la pomme de terre, activités qu'à sa session de 2007 elle avait proposées comme travaux futurs.

### **14. Questions diverses**

Document: Tolérances établies dans la norme CEE-ONU et dans les règles RUCIP (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/INF.3)

L'organisation EUROPATAT sera invitée à donner des renseignements sur les progrès réalisés dans l'harmonisation du tableau des tolérances établies pour les plants de pomme de terre dans les règles RUCIP et dans la norme CEE-ONU, comme il a été proposé à la session de 2007 de la Section spécialisée.

Le secrétariat présentera la nouvelle structure du site Internet du Groupe de travail.

Toute autre question présentant un intérêt peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

**15. Élection du bureau**

La Section spécialisée est appelée à élire un président et un vice-président. À sa trente-sixième session, elle avait élu M. Pier Giacomo Bianchi (Italie) Président et M. Willem Schrage (États-Unis d'Amérique) Vice-Président.

**16. Adoption du rapport**

La Section spécialisée adoptera le rapport sur les travaux de sa session.

-----